

CICA du 4^e arrondissement

4 NOVEMBRE 2019

Compte rendu

APPLICATION DU STATUT DE PARIS

Î^e PARTIE. LIVRE V, TITRE I. CHAPITRES I ET II DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS

RÉUNION DU COMITE D'INITIATIVE ET DE CONSULTATION D'ARRONDISSEMENT

Le quatre novembre 2019 à dix-huit heures dix, les membres du CICA du 4^e arrondissement de Paris se sont réunis dans la salle des mariages de la mairie du 4^e arrondissement, sur la convocation en date du mardi 29 octobre 2019 qui leur a été adressée par Monsieur le Maire du 4^e arrondissement de Paris et affichée à la porte de la mairie ce même jour, conformément aux dispositions du Code général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-10, L.2121-12 et R2121-7.

Étaient présents : Corine FAUGERON, Boris JAMET-FOURNIER, Anne LEBRETON, Boniface N'CHO, Jean-Pierre PLONQUET, Pacôme RUPIN, Karen TAÏEB, Ariel WEIL et Évelyne ZARKA.

formant la majorité des membres en exercice, le Conseil étant composé de douze membres.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Ariel WEIL, Maire du 4^e arrondissement.

La séance est ouverte à 18 h 10.

Ariel WEIL, Maire du 4^e arrondissement

Corine FAUGERON va intervenir à double titre. C'est, en effet, à elle que j'ai demandé de coprésider le CICA, depuis sa réorganisation, avec l'élu en charge du sujet abordé. En l'occurrence, celui qui le sera ce soir fait partie de sa délégation et de ses sujets de prédilection. Elle mènera ce CICA en partie avec vous puisque c'est le rendez-vous des associations.

Ce soir, nous avons la présentation du travail de trois associations : les Jardiniers du 4^{ème} avec, notamment, Francesca DANDOLO, les 4 coins du 4 avec Roger BIRIOTTI et Paris historique avec Pierre . HOUSIEAUX

Le CICA sur la circulation ne s'est pas tenu faute d'associations pour le porter. En revanche, beaucoup de personnes étaient prêtes à participer à celui-ci et je m'en félicite. Je crois que le programme de ce soir consiste, d'une part, à revenir sur le travail important qui a été fait

l'année dernière en partenariat avec le Muséum d'histoire naturelle. Je voudrais saluer à cet égard Gérard GRASS qui est présent ce soir. C'est lui qui nous avait suggéré ce travail qu'il a accompagné avec Corine. Une réunion publique avait ensuite été organisée sur ce sujet au cours de laquelle un état des lieux de la biodiversité de notre arrondissement avait notamment été présenté. Ce CICA sera l'occasion de revenir sur ce sujet et d'avancer car, depuis la réunion publique qui a clos cette première partie du travail avec le Musée d'histoire naturelle, un travail a été mené avec les associations que j'ai citées. Il sera également l'occasion de faire des propositions permettant, pour certaines, de se saisir des conclusions de ce rapport et, pour d'autres, d'aller un peu plus avant.

Toutefois, nous intervenons dans un contexte qui est celui de la réserve électorale. Comme vous le savez, il ne nous est pas possible aujourd'hui de lancer de nouvelles opérations. Il s'agit tout de même de ne pas perdre de temps, de continuer le travail effectué, de prendre acte et de prendre des décisions.

Voilà ce que j'avais à vous dire en introduction sur le sujet de la biodiversité qui, vous le savez, nous tient tous à cœur. Tous les élus se le sont réapproprié collectivement. Nous multiplions les débats. J'espère que vous n'avez pas raté la nuit les débats avec François GEMENNE qui présentait son Atlas de l'Anthropocène, que je vous conseille car il est extraordinaire, ni la soirée Végétalisons Paris avec Pénélope KOMITÈS l'Adjointe à la Maire de Paris en charge du sujet et Corine FAUGERON. Nous soutenons les actions locales de végétalisation portées par les habitants et les associations ; je pense notamment au projet du conseil de quartier Saint-Merri, à celui du collectif Boulevard fleuri sur le boulevard Henri-IV et de nombreux autres dont certains seront abordés, ce soir, en Conseil d'arrondissement sous la forme de subventions que nous voterons pour les associations concernées.

Je laisse Corine FAUGERON présenter le travail réalisé avec le Muséum d'histoire naturelle et AgroParisTech et les propositions à débattre ce soir. Merci.

Corine FAUGERON, Adjointe au Maire du 4^e arrondissement

Merci Monsieur le Maire. Les associations avaient souhaité élargir la participation aux conseils de quartier puisque ceux-ci ont réalisé plusieurs actions sur ce thème de la biodiversité et de la végétalisation. Il y a donc le quartier Saint-Merri, le quartier Saint-Gervais ainsi que le quartier de l'Arsenal qui sont tous trois extrêmement actifs sur ces thèmes. Normalement, les conseils de quartier ne sont pas intégrés au CICA mais, il y a eu cette envie de la part de tous les participants. C'est pour cette raison qu'ils sont présents ici dans la salle.

Comme vous l'avez dit, parer à l'effondrement de la biodiversité est devenu un enjeu majeur du XXI^e siècle. Nous assistons à un effondrement tel qu'il n'y en a jamais eu. Je pense que dans l'Atlas de l'Anthropocène, c'est très visible. Nous essayons au travers de ce CICA de répondre à notre petite échelle à ce défi majeur d'essayer d'enrayer cet effondrement.

Le réchauffement climatique et la perte catastrophique de la biodiversité sont devenus deux défis à relever. La Ville se doit de s'adapter à ces difficultés. Si de multiples actions ont déjà été réalisées dans notre arrondissement durant cette mandature pour en augmenter notamment la végétation, il est nécessaire de continuer et surtout d'augmenter l'effort. L'homme fait partie de la chaîne du vivant. La perte de la nature est la perte de l'homme. La possibilité d'une sixième extinction de masse est évoquée dorénavant comme un possible. Augmenter la place de la nature en ville a plusieurs apports : plaisir et esthétique mais aussi des effets sur la santé. Par exemple, créer des îlots de fraîcheur est important pour résister aux canicules. Planter des arbres, et planter tout simplement, est important pour améliorer la qualité de l'air qui en a bien besoin puisque toute la France vient d'être condamnée pour son inaction sur cette question.

Depuis un an, nous travaillons sur la question dans le 4^{ème} arrondissement. Nous espérons que cela va se répandre dans d'autres arrondissements. Le travail de l'année a permis notamment de donner un premier cadre à notre action avec un rapport « Comment faire d'un quartier urbain dense et historique un milieu plus favorable à la biodiversité ». Ce rapport a été réalisé en collaboration avec le Muséum national d'histoire naturelle. Il a donné lieu en juin à un rendu public et il est aujourd'hui consultable sur le site de la Mairie. En cadeau, les

courageux qui se sont déplacés aujourd'hui disposent d'un résumé de ce rapport, en version papier. Il donne une vue globale du développement de la biodiversité sur l'ensemble de l'arrondissement. Il présente un état des lieux de la nature dans le 4^{ème}, identifie les espaces qui ont une qualité écologique plus ou moins importante ; cette qualité mérite d'être reconnue et largement développée. En effet, les espaces ont été classés en qualité « bon », « moyen », « mauvais ». Les préconisations du Muséum sont tout d'abord de s'intéresser aux espaces qui ont obtenu la bonne note, qui ont été classés « bons » puisque ce sont de meilleurs départs pour un développement de la biodiversité.

Sept pistes d'action nous sont proposées :

- renforcer la communication auprès des habitants. Tout le monde doit s'y mettre si nous voulons y arriver. Même sur un petit espace comme le nôtre, tout le monde doit être convaincu qu'il faut faire quelque chose et qu'il est possible de faire quelque chose, que toute action a son utilité ;
- continuer à qualifier les agents de la Ville à une gestion écologique des espaces verts et corridors écologiques c'est-à-dire leur apprendre qu'il ne faut pas, dès qu'ils voient un brin d'herbe, le couper mais le laisser surtout s'il en engendre d'autres autour de lui ;
- travailler l'alignement des arbres et des pieds d'arbre c'est-à-dire essayer de faire une continuité entre tous ces pieds d'arbre afin d'organiser le déplacement des espèces de la flore et animales ;
- profiter largement de l'opportunité des quais de Seine. Les meilleurs espaces écologiques dans le 4^{ème} sont les quais de Seine et le port de l'Arsenal. Ils ont obtenu les meilleures notes. Le jardin Marie-Trintignant a également obtenu une très bonne note ;
- investir la végétalisation des bâtiments, murs et toitures notamment. On va travailler à la fois sur les murs et les toitures et sans doute aussi sur les pieds d'immeuble. Nous voyons cela avec le Muséum et nous aurons certainement une mise à disposition d'étudiants pour travailler sur le sujet ;
- s'intéresser aux trottoirs et à leur débitumisation.

Voilà les sept pistes sur lesquelles le Muséum nous engage à travailler.

Ce travail qui a porté essentiellement sur la flore se complète d'une approche de la faune. Les habitants du 4^{ème} arrondissement ne sont pas conscients qu'ils partagent ce quartier avec d'autres habitants qui ne séjournent pas forcément au même étage qu'eux : moineaux, pigeons, abeilles, etc. L'idée est de leur donner une connaissance plus précise de ces autres. Par exemple : combien de ruchers dans ce quartier ? Qui s'en occupe ? Existe-t-il une politique « abeilles » comme il existe une politique « personnes âgées » ou une politique « petite enfance » ? Il est, en tout cas, souhaitable qu'il existe aussi ce type de politique si nous voulons enrayer la perte de biodiversité. Que fait-on du miel ? À la Mairie du 4^{ème}, nous savons très bien ce que nous en faisons : nous l'offrons aux personnes qui se marient. Certes, le pot est petit mais nous n'avons que cinq ruches. C'est une toute petite production et c'est pour cette raison que nous l'avons réservée aux mariés et aux pacsés et du 4^{ème}. Quid des essaims ? Un essaim peut partir d'une ruche pour aller en créer une autre ailleurs mais il s'agit de savoir comment faire. Tout cela est un peu compliqué. C'est pour cette raison qu'il s'agit d'avoir une politique publique sur cette question.

Cette connaissance sera délivrée principalement par des livrets et, à l'occasion, par des conférences. Nous avons demandé au Muséum de nous aider à construire des livrets sur ces questions.

Nous sommes maintenant au moment où nous pouvons entrer plus directement dans l'opérationnalité en commençant par instruire ces propositions. Par exemple, nous avons identifié 84 murs végétalisables dont 51 avec un réel potentiel et trois plus particulièrement performants au regard du développement de la biodiversité. Pour ces derniers, nous venons, à la signature du Maire, d'écrire aux trois copropriétés pour les inviter à étudier cette proposition, ce qui nous permettra de préciser les conditions de leur mise en œuvre. Les courriers sont partis mais nous n'avons pas encore de réponse.

Nous avons maintenant à penser l'ampleur de la généralisation : combien de toitures, de murs végétalisés, etc. ?

Il nous reste une question : quelle est l'ampleur de l'effort budgétaire pour arriver à une ville résiliente ? Au fond, tout cela n'est pas fait uniquement pour vivre en harmonie avec les petites bêtes ou les plus grosses mais il s'agit de construire la ville résiliente. Cette dernière doit intégrer tout le monde sinon l'écosystème ne fonctionne pas. Nous n'avons pas le choix : il faut avoir une intégration totale de tous les habitants, à tous les niveaux de la terre. Ce travail, à partir de ces succès et de l'analyse des difficultés rencontrées, pourra servir à la nouvelle municipalité si elle le souhaite. Nous pouvons imaginer étendre ce type d'actions à l'ensemble de Paris centre et peut-être même de tout Paris. L'avenir nous le dira. Pour l'instant, nous ne voulons pas le préempter.

Je vais maintenant laisser la parole à la salle. Il y a un certain nombre de personnes qui représentent les associations. Nous avons parlé des 4 coins du 4, des Jardiniers du 4^{ème}. Je vois que nous avons également été rejoints par le 4^{ème} en action et par beaucoup de porteurs de permis de végétaliser.

Francesca DANDELO pour les Jardiniers du 4^{ème} avait, en 2017, demandé un CICA qui s'appelait « les chemins de la nature dans le 4^{ème} arrondissement » dont cette réunion de ce soir est la suite. Depuis, nous essayons ensemble d'avancer et de progresser.

Je vais donner la parole à Roger BIRIOTTI pour Aux 4 coins du 4.

Roger BIRIOTTI, Aux 4 coins du 4 :

J'en profite pour saluer la mémoire de Pierre COLBOC qui nous avait accompagnés, il y a quelques années, sur un projet de végétalisation de la place du Marché-Sainte-Catherine. Pacôme avait suivi ce travail. À l'époque, il s'agissait de bloquer des terrasses. Mais, il y avait également un souci de rafraîchissement de la place, d'embellissement, de végétalisation et de biodiversité. Ce projet était passé au budget participatif et avait été soutenu par la Mairie et par Christophe GIRARD. Un budget avait été voté. Mais, ce projet a été rétorqué par l'Architecte des bâtiments de France (ABF). Cela s'est finalement fait autrement : des barrières ont été installées et cette place est restée minérale.

Il y a donc un sujet extrêmement important que nous devons évoquer ici : la question des ABF. Nous en avons déjà parlé. Si on souhaite végétaliser le Marais, il faut connaître la doctrine de l'ABF. Que pouvons-nous faire ? Avant de se lancer dans des projets concernant les sols, les murs, les toits, il faut que nous connaissions la doctrine de l'ABF. Il serait bien que nous puissions organiser cette relation entre patrimoine et biodiversité car c'est un verrou.

J'aurais une autre question plus tard mais, pour l'instant, je laisse la parole à l'intervenant suivant.

Alain GENEL

Dans le cadre de cette étude avec le Muséum d'histoire naturelle, il y a eu un projet extrêmement intéressant qui a été mené sur l'école Saint-Merri sous le regard vigilant de Gérard GRASS qui nous a présenté ensuite ce travail en conseil de quartier. Celui-ci consistait à faire intervenir un architecte avec ses étudiants. Ils ont travaillé sur la possibilité de créer un îlot de fraîcheur dans l'école Saint-Merri. Ils l'ont fait en osmose avec les enfants. Autrement dit, les étudiants futurs architectes ont dialogué avec les écoliers dans un échange extrêmement chaleureux, intelligent, constructif et il en est sorti un projet. Le vœu que je voudrais former, c'est que ce projet prenne corps. Pourquoi ne pas commencer par mettre en place cet îlot de fraîcheur à l'école Saint-Merri qui, au passage, fait l'objet de travaux. Ce serait une très belle touche de fraîcheur.

Solène DUCHENE

Monsieur le Maire, je vous remercie vraiment de tout ce que vous faites pour nous ainsi que Mme FAUGERON, etc. Sans vous, je pense que je n'existerais même pas. J'habite rue Castex. Ça paraît banal. Ce qui m'importe, c'est que nous soyons tous ensemble, un peu

comme une musique, pour former des équipes de bénévoles, de personnes comme moi, et se dire que sans l'autre, nous n'existons pas. C'est pour cette raison que je vous dis merci.

Emmanuelle METZLE

Je prends la parole à la suite de Solène DUCHENE. Nous sommes membres du collectif de Boulevard fleuri qui a l'initiative, en toute modestie, de végétaliser les pieds d'arbre du boulevard Henri-IV. Nous souhaitons continuer le corridor écologique entre la place de la Bastille et les berges de Seine. Comme nous avons déjà des permis de végétaliser, nous pensons qu'il serait intéressant de créer ce corridor. Nous avons présenté notre projet au conseil de quartier Arsenal qui, apparemment, l'a bien reçu. Maintenant, nous sommes peut-être passés à une phase supérieure puisque le cabinet de Monsieur le Maire, avec M. Fahd ZHAR, et la Direction des espaces verts de la Ville de Paris, vont explorer le projet afin de nous dire s'il est techniquement possible. Il faudrait que tout le monde s'y mette, surtout les habitants. Avec l'aide de la DEVE et d'autres experts, nous pourrions réfléchir à cette végétalisation. Nous mettons « à contribution » les commerçants qui vont nous aider à arroser puisque nous pensons que la présence sur le trottoir est ce qu'il y a de plus important pour donner l'exemple et pour montrer que la biodiversité c'est sympathique, qu'elle représente plus la joie que la contrainte.

Martha HOKINS

Bonsoir. J'habite dans le quartier de l'Arsenal. Je voudrais vous remercier, Monsieur le Maire, Corine et tout le monde pour nous avoir aidés ces dernières années à développer notre petit quartier. Nous avons plusieurs pieds d'arbre. En ce moment, nous essayons de faire un partage avec toute notre petite communauté, toute la ville et les touristes. Nous étudions, en ce moment, l'idée de faire des sortes d'enclos. Merci beaucoup.

Corine FAUGERON, Adjointe au Maire du 4^e arrondissement

Je pensais que Pierre HOUSIEAUX viendrait pour répondre à la question de Roger sur la relation entre patrimoine et biodiversité. Il a dû être retenu. Il m'avait pourtant confirmé sa venue mais ça n'a pas dû être possible.

Lors des préparations de ce CICA, a émergé l'envie que le Conseil d'arrondissement vote deux initiatives que nous proposons. Il y en a une pour que l'assemblée décide de valider les différentes propositions avancées c'est-à-dire la valorisation de la qualité écologique des espaces verts, les sept pistes d'action, l'approche de la prise en compte de la faune.

La deuxième consiste à dire que le développement de la place de la nature dans l'arrondissement ne peut être réalisé sans être porté par l'ensemble des acteurs concernés par cet enjeu. La renaturation de la ville ne se fera pas sans l'ensemble des parties prenantes préoccupées et concernées par cette question, en premier lieu, les habitants, les associations, les conseils de quartier mais aussi les techniciens et fonctionnaires de la Ville qui travaillent dans ce domaine, les experts, tels le Muséum d'histoire naturelle ou AgroParisTech, l'Agence régionale de la biodiversité, l'ABF, etc.

À cette fin, un collectif est créé à la suite de ce CICA regroupant ces parties prenantes. Ce collectif a trois fonctions principales :

- suivre la mise en œuvre du programme d'action ;
- en apprécier la pertinence ;
- en évaluer les résultats ainsi que faire toute proposition qu'il jugera utile.

Il se réunira tous les mois et demi jusqu'en mars, puisque nous ne pouvons pas faire de projets au-delà, date à laquelle il rendra notamment un rapport sur son fonctionnement permettant à la nouvelle municipalité de statuer sur son existence, de le reconfigurer à l'échelle de Paris centre et de perfectionner son fonctionnement si besoin est.

Ce collectif est présidé par un ou une élu référent, Adjoint au Maire à l'environnement, qui en garantit le fonctionnement démocratique. Un secrétariat de séance s'assure des convocations et des comptes rendus. De même, un animateur est choisi parmi ses membres. Chaque séance sera introduite par un exposé rendant compte d'une ou de plusieurs des actions entreprises.

Il y a donc deux votes : le premier validant les pistes d'action et le second la composition de ce collectif qui, pour l'instant, a une durée de vie de quelques mois mais qui peut tout de même avancer, si nous validons les pistes d'action, dès maintenant.

Voilà ce que je vous propose et c'est peut-être l'occasion maintenant d'avoir un débat au sein du Conseil d'arrondissement.

Pacôme RUPIN, Conseiller du 4^e arrondissement

Je me joins également aux habitants et aux élus présents pour vous remercier M. le Maire et Mme FAUGERON, d'avoir organisé ce CICA sur le sujet de la biodiversité. Je crois que nous sommes tous très concernés par la question de la nature dans Paris. Il est vrai que nous avons un centre de Paris qui manque d'espaces verts par structure et par histoire. Le défi qui nous est posé est de savoir comment arriver à végétaliser davantage le centre de Paris pour permettre à cette biodiversité de pouvoir se développer et créer les couloirs et les corridors qui permettent à un certain nombre d'espèces, des plus petites aux plus grandes, de pouvoir exister, de pouvoir vivre, de pouvoir se développer. C'est donc un sujet essentiel.

Je voterai évidemment les deux vœux. J'ai bien écouté Mme FAUGERON sur les pistes d'actions. Je les rejoins très largement. Je crois notamment que le sujet de l'alignement des arbres et de la manière dont nous pouvons permettre, entre ceux-ci, la création de ces corridors me paraît tout à fait essentiel.

Il y a un sujet que Roger a rapidement évoqué en prenant l'exemple de la place du Marché-Sainte-Catherine qui est celui de la débitumisation. Si nous n'arrivons pas à remettre du végétal en pleine terre là où on pourrait le faire, et c'était le cas de la place du Marché-Sainte-Catherine, nous passons à côté d'occasions. Je pense que nous devons tous, élus et habitants, être très concernés par cela.

La question des ABF est très intéressante. En effet, il peut arriver qu'il y ait des avis défavorables pour garder l'histoire architecturale et le côté minéral que nous avons dans Paris centre. Il faudrait que nous arrivions à lier patrimoine et végétalisation. C'est essentiel. Sinon, nous ne pourrions pas développer les îlots de fraîcheur dont nous avons besoin pour la biodiversité mais aussi, d'une certaine manière, mieux vivre les épisodes caniculaires qui seront de plus en plus nombreux.

Je prendrai ma part là-dedans. J'ai déjà rencontré les architectes des ABF et je les rencontrerai de nouveau sur ce sujet. Je pense que nous pouvons le faire ensemble. Il faut absolument que les ABF puissent donner des avis davantage bienveillants vis-à-vis des projets de végétalisation à partir du moment où ils ne viennent pas dégrader, ce qui était le cas de ce projet, que Pierre COLBOC avait présenté au Conseil, de la place du Marché-Sainte-Catherine, dont nous avons discuté et sur lequel nous avons bien avancé, qui avait été voté et budgété. Nous ne pouvons pas nous permettre, en 2019, que ce genre de projet ne puisse pas se réaliser alors même qu'il était en harmonie avec le très beau patrimoine de la place du Marché-Sainte-Catherine.

Vous pourrez, en tout cas, compter sur mon entier soutien dans ces projets.

Corine FAUGERON, Adjointe au Maire du 4^e arrondissement

L'Architecte des bâtiments de France est un corps qui donne son avis sur tous les aménagements surtout dans notre quartier qui est dans un secteur sauvegardé. Ils donnent un avis au nom de l'État et non pas de la Ville. Il s'agit d'un avis décisionnaire.

Ariel WEIL, Maire du 4^e arrondissement

En réalité, ça dépend des cas : ce peut être un avis qualifié ou pas. Selon les cas, il peut être bloquant ou pas.

Je voudrais simplement revenir sur les sept propositions qui sont faites. Je crois qu'il y a vraiment unanimité. L'idée est de donner une certaine validation symbolique, ce soir, en les votant afin de valider le travail qui a été effectué l'an dernier et de prolonger celui des associations. Nous voterons mais, je crois que ce n'est pas aux élus de décréter un collectif. Par nature, un collectif a une existence extra-municipale. Il est ce qu'en feront les habitants et les associations. En revanche, il s'agit de valider l'idée d'un groupe de travail ou de

thématiques et un soutien au travail des équipes en place. Je voudrais juste clarifier le fait que la Ville ne participera pas à ce travail en tant qu'administration. Je crois qu'il faut séparer les choses. Vous bénéficierez de la bienveillance de ce Conseil et de ce CICA. À cette nuance près qui tient compte de la période dans laquelle nous sommes, je crois que nous serons tous unanimes.

Je souhaite revenir sur trois petits points qui ont été évoqués. Tout d'abord sur la relation entre le patrimoine et la végétalisation : quand nous avons fait l'inventaire avec Francesca DANDOLO, je crois que le terme de patrimoine de la biodiversité avait été utilisé. Il est parfaitement pertinent. Cette biodiversité dans sa faune et dans sa flore fait partie intégrante de notre patrimoine. C'était d'ailleurs un des buts du travail avec le Muséum d'histoire naturelle que de recenser, comme nous le faisons pour l'inventaire des monuments historiques, l'inventaire des monuments de la flore. Tu parlais tout à l'heure du jardin Marie-Trintignant, je crois qu'il est effectivement remarquable pour l'incroyable diversité que nous avons recensée. Le nombre d'espèces qui y ont été identifiées est très impressionnant. À mon sens, il faut partir du fait que la biodiversité fait partie du patrimoine. Cela induit un certain nombre de choses comme une relation différente avec les copropriétés. Je vais lancer une idée ici : peut-être qu'une révision éventuelle du PLU et du PSMV pourrait faire une part plus grande à la biodiversité, ce qui permettrait d'avoir un dialogue avec les ABF et les copropriétés. Il y a un travail important engagé depuis des années en direction de ces dernières. Tu évoquais les courriers que nous faisons. Nous sommes aujourd'hui tenus par des décisions des assemblées générales. J'ai déjà évoqué ici le nombre de projets de végétalisation qui se sont heurtés à un mur de refus des copropriétés en AG. Nous avons écrit, sur proposition de Corine, à un certain nombre d'entre elles dont nous avons identifié le potentiel des murs y compris des copropriétés institutionnelles. Nous verrons bien ce que cela donnera. Je crois que cela fait partie du travail à faire.

Avec les architectes des bâtiments de France, nous avons tout de même réussi à faire pas mal de choses. Je crois qu'il faut entrer dans le dialogue, qu'il faut les intégrer de manière très anticipée. Ça s'est bien passé. Nous avons réussi un certain nombre de choses notamment le parcours d'Isabelle BACKOUCHE qui a été fait en bonne intelligence. Quand nous travaillons avec eux très en amont, je trouve que cela se passe bien. Je ne voudrais pas en faire un bouc émissaire. Je les défends. Il s'agit d'un service de l'État et non pas de la Ville. Je crois que nous arrivons à obtenir pas mal de choses. Il faudra reprendre les projets et peut-être les intégrer très en amont dans leur fabrication, si cela est possible.

Concernant les cours végétalisées, nous étions avec Évelyne ce matin à la cour oasis. Vous savez qu'une première cour oasis pour le 4^{ème} arrondissement a été réalisée à l'école Neuve Saint-Pierre. Elle est en voie de développement. Aujourd'hui, les parents étaient déjà en train de dire que les enfants allaient rentrer à la maison avec des chaussures boueuses. Oui, cela fait partie des bénéfices et des inconvénients même si je ne sais pas si cela en est vraiment un. Il faudra qu'ils essuient la terre en rentrant chez eux. Cela prend forme. Je lance une idée : une visite pourrait peut-être être organisée avec les associations pour voir comment cela se passe concrètement. Nous trouverons la bonne date.

Je voulais également dire que beaucoup de choses ont été faites sur Saint-Merri avec le budget participatif notamment le toit végétal qui est assez extraordinaire. Je ne sais pas si tout le monde l'a vu mais il a fait l'objet d'une visite que nous avons organisée. C'est assez extraordinaire. Nous l'avons sauvé cet été pendant les travaux. Il y a aussi un beau projet de végétalisation du parvis devant Saint-Merri qui est en cours. Plusieurs cours de l'école sont des toits ; l'une d'elles est par exemple le toit de la piscine de Saint-Merri qui vient de rouvrir et qui a fait l'objet de travaux extraordinaires cet été pour son étanchéité. Je ne sais pas si ce sera la prochaine cour oasis. Je voudrais conclure sur le rôle des bénévoles qui a été évoqué. Je crois, en effet, qu'ils ont une importance incroyable. Vous avez parlé de l'entretien des pieds d'arbre et des permis de végétaliser. Cela faisait sourire mais, c'est quelque chose qui est en train de se transformer en expérience réussie. Je remercie d'ailleurs Corine d'avoir réuni l'ensemble des porteurs de permis de végétaliser. Je pense qu'il y a déjà eu une ou deux réunions. Nous créons ces communautés. Corine parlait du financement. Cela coûte très peu cher dès lors que les bénévoles, les citoyens, sont

impliqués. Je crois que demain, il faudra une continuité entre cette implication et toutes celles que vous pouvez avoir dans les autres domaines comme celui de la solidarité. Nous avons lancé un appel à volontaires dans le cadre de l'ouverture prochaine du Plan grand froid. Ça a été publié par la Mairie. Je rappelle que c'est ouvert. Vous voyez, pour moi, il y a une continuité dans le bénévolat qu'il s'agisse de biodiversité ou de solidarité. Je laisse Anne LEBRETON dire un petit mot et ensuite nous passerons au vote.

Anne LEBRETON, Adjointe au Maire du 4^e arrondissement

Je vous prie de m'excuser d'être arrivée en retard et d'avoir raté l'exposé mais je voulais réaffirmer ici mon soutien à tout ce qui concerne la biodiversité. D'ailleurs, ma collègue Corine FAUGERON pourra témoigner du fait que j'ai toujours voté toutes les délibérations concernant cette biodiversité, les pieds d'arbre. Je suis particulièrement attachée aux pieds d'arbre parce qu'en plus de créer la biodiversité, ils créent énormément de lien social. C'est un peu la découverte de ces pieds d'arbre : mieux que les chiens, ils permettent d'avoir des gens qui parlent ensemble, des voisins qui s'arrêtent, qui apportent des plantes, qui s'aident les uns les autres à les entretenir. Je pense que c'est quelque chose qui est vraiment merveilleux dans cette optique. C'est quelque chose qui, je pense, n'avait pas vraiment été mesuré dans le projet et qui est une découverte. Vous m'aviez parlé d'un pied d'arbre de l'île Saint-Louis auquel vous étiez attachée.

Merci à tous les bénévoles qui permettent à cette vie de quartier de se faire autour des fleurs, des plantes et autour des insectes, autre chose que j'aime beaucoup.

Corine FAUGERON, Adjointe au Maire du 4^e arrondissement

Avant de lancer le vote, je voulais dire que c'est, en effet, un collectif car nous savons que nous ne pouvons pas créer totalement quelque chose qui ne dure que jusqu'au mois de mars. En revanche, je pense que l'implication de l'institution Mairie est de continuer à faire en sorte que nous puissions nous réunir dans des locaux de la Mairie. Dans un premier temps, notre demande se situe là : pouvoir continuer à se réunir dans les locaux de la Mairie. Nous avons bien expliqué le fonctionnement. Nous ne demandons pas de personnel supplémentaire mais simplement la possibilité de se réunir.

Concernant le patrimoine et la biodiversité, nous avons, cette année, profité des journées européennes du patrimoine pour parler de biodiversité. Emmanuelle Metzle avait organisé deux parcours pour montrer la biodiversité. Il y avait des stations avec des intervenants qui apportaient leurs compétences. C'était vraiment bien.

Concernant les pieds d'arbre, Anne LEBRETON a, en effet, toujours soutenu tout ce qui avait trait à la nature. La sociabilité des pieds d'arbre se situe dans la continuité des jardins partagés. Quand nous avons commencé à créer les jardins partagés, ça a été l'occasion de faire en sorte que des gens qui n'avaient aucune raison de se rencontrer se rencontrent et construisent ensemble quelque chose. Je pense que les deux jardins partagés du 4^{ème} ont un fonctionnement assez exemplaire car les choses s'y passent toujours très bien, dans la bonne humeur. C'est vraiment très agréable. Je vous invite à adhérer aux Jardiniers du 4^{ème}.

Ariel WEIL, Maire du 4^e arrondissement

Je précise tout de même qu'il y a une longue liste d'attente pour les rejoindre.

Corine FAUGERON, Adjointe au Maire du 4^e arrondissement

Si vous le voulez, nous pouvons maintenant passer au vote. L'assemblée décide de valider les différentes propositions avancées : la valorisation de la qualité écologique des espaces verts, les sept pistes d'action, l'approche de la prise en compte de la faune.

Je vous propose donc de voter sur ce premier projet.

Le premier projet est adopté à l'unanimité.

Corine FAUGERON, Adjointe au Maire du 4^e arrondissement

Le deuxième projet soumis au vote porte sur le fonctionnement et la gouvernance du collectif. Le développement de la place de la nature dans l'arrondissement ne peut être réalisé sans être porté par l'ensemble des acteurs concernés par cet enjeu. La renaturation de la ville ne se fera pas sans l'ensemble des parties prenantes préoccupées et concernées par cette question, en premier lieu, les habitants, les associations, les conseils de quartier mais aussi les techniciens, les fonctionnaires de la Ville qui travaillent dans ce domaine, les experts tels le Muséum d'histoire naturelle, AgroParisTech ou encore l'Agence régionale de la biodiversité, etc., les élus.

À cette fin, un collectif est créé à la suite de ce CICA regroupant ses parties prenantes. Ce collectif a trois fonctions principales :

- suivre la mise en œuvre du programme d'action ;
- en apprécier la pertinence ;
- en évaluer les résultats ainsi que de faire toute proposition qu'il jugera utile.

Il se réunira tous les mois et demi jusqu'en mars, date à laquelle il rendra notamment un rapport sur son fonctionnement permettant à la nouvelle municipalité de statuer sur son existence, de le reconfigurer à l'échelle de Paris centre et de perfectionner son fonctionnement si besoin est.

Ce collectif est présidé par un ou une élu référent, Adjoint au Maire à l'environnement, qui en garantit le fonctionnement démocratique. Un secrétariat de séance s'assure des convocations et des comptes rendus. De même, un animateur est choisi parmi ses membres. Chaque séance sera introduite par un exposé rendant compte d'une ou de plusieurs des actions entreprises.

Ariel WEIL, Maire du 4^e arrondissement

Je pense qu'il faut simplement le modifier en disant que nous soutenons cette création de collectif. Je ne sais pas s'il doit être présidé par un élu. À mon sens, il a plutôt vocation à être présidé par une société civile mais la participation d'un élu en garantira l'implication de la Mairie. Je ne crois pas que ce soit à nous de voter la création d'un collectif.

Corine FAUGERON, Adjointe au Maire du 4^e arrondissement

Je pense honnêtement que sur un sujet aussi capital que la biodiversité, il serait vraiment extrêmement dommage qu'il n'y ait pas d'élus.

Ariel WEIL, Maire du 4^e arrondissement

C'est très bien de s'engager. Nous allons prendre quelques points sur ce sujet. Merci.

Mizu LOEB

Bonsoir. Il me semble que par expérience, un collectif n'a pas de statut juridique. C'est la différence avec une association qui a un trésorier, un président. Un collectif, c'est juste un rassemblement de citoyens sans statut juridique. Il ne peut donc pas y avoir de personnes qui le président. Le système de décision ne peut être qu'horizontal. Merci.

Claire VACHER

J'ai une remarque à faire : les acteurs de Paris durable n'apparaissent pas alors qu'ils sont dans le Clos des Blancs-Manteaux. Je ne sais pas quel est leur rôle.

Corine FAUGERON, Adjointe au Maire du 4^e arrondissement

Ils ont été invités mais ils n'ont pas répondu. Ce sont eux qui n'ont pas voulu avoir de rôle mais nous les avons invités.

Emmanuelle Meztle

Je pense que c'est important qu'il y ait dans ce collectif une représentation officielle pour pouvoir ne serait-ce qu'avoir une reconnaissance au niveau des autres arrondissements, pour commencer, de l'État et des autres villes de France. Je pense que c'est un plus s'il y a

un engagement « politique » en supplément de celui des habitants et des experts. Peut-être que cela pourrait stimuler.

Solène DUCHENE

Je suis très joyeuse d'être avec vous car nous avons enfin un Maire, qui plus est jeune et beau, qui nous entend et qui comprend. La seule chose que nous puissions faire tous ensemble, c'est d'être ensemble et vous nous rassemblez aujourd'hui. C'est bien là que je reconnais votre faculté.

Ariel WEIL, Maire du 4^e arrondissement

Merci. Je vous arrête là car ce sera trop long et je vais être gêné. Corine, je propose que nous ne préemptons pas la forme d'organisation du collectif.

Corine FAUGERON, Adjointe au Maire du 4^e arrondissement

Que faisons-nous alors ?

Ariel WEIL, Maire du 4^e arrondissement

Nous devons simplement être d'accord sur le fait que l'élu en charge du sujet puisse participer à ce collectif, ce qui est une forme de soutien. En revanche, je ne voudrais pas qu'un élu prenne la présidence – je ne suis pas certain que cela serait juste juridiquement – ou que les élus aient un rôle supérieur à cette horizontalité. À mon sens, ce serait se tromper. L'idée d'une commission a également été évoquée. Pour le coup, compte tenu de la période, il n'est pas sage de créer aujourd'hui une commission. C'est donc un collectif.

Corine FAUGERON, Adjointe au Maire du 4^e arrondissement

J'ai une proposition. Au lieu de mettre « *Ce collectif est présidé* », nous pourrions inscrire « *Un élu référent Adjoint au Maire à l'environnement en garantit le fonctionnement démocratique et est associé* ».

Alain GENEL

Concernant le rôle, je n'ai pas entendu la fonction force de proposition.

Corine FAUGERON, Adjointe au Maire du 4^e arrondissement

Si, il y a « *suivre la mise en œuvre du programme d'actions* ».

Alain GENEL

Il ne faut pas suivre, il faut précéder.

Corine FAUGERON, Adjointe au Maire du 4^e arrondissement

Il doit en apprécier la pertinence, évaluer les résultats, ainsi que de faire toute proposition qu'il jugera utile. Il y a donc « *proposition* ».

Alain GENEL

On peut commencer par la force de proposition.

Alain WEIL, Maire du 4^e arrondissement

Si nous ajoutons « *force de proposition* », est-ce que cela met tout le monde d'accord ? Je crois toutefois que nous sommes d'accord sur le rôle. Un élu sera associé. Par exemple, « *Le Conseil d'arrondissement sera représenté par un de ses élus dans ce collectif avec le soutien de cette assemblée* ». Je crois que c'est la bonne formule. Il faut éviter les questions d'organisation juridique.

Nous sommes d'accord sur la formulation ? Nous la ferons passer. C'est un vote essentiellement symbolique mais qui n'est pas anodin puisque nous soutenons cet effort.

Corine FAUGERON, Adjointe au Maire du 4^e arrondissement

Nous avons déjà beaucoup de participants dans ce collectif. Je pense qu'il serait dommage d'abandonner un sujet aussi capital que la lutte contre la perte de la biodiversité.

Alain WEIL, Maire du 4^e arrondissement

Nous votons symboliquement cette proposition.

Le second projet est adopté à l'unanimité.

Alain WEIL, Maire du 4^e arrondissement

Merci pour le parcours de la biodiversité lors des journées du patrimoine. Nous y avons participé avec quelques élus. Merci beaucoup. C'est à refaire absolument et à amplifier l'an prochain quoiqu'il arrive. Merci beaucoup.

La séance est close à 19 heures.

La secrétaire de séance

Marianne De CHAMBRUN